

Joutes équestres, courses de chars... Et si les Jeux olympiques avaient finalement été inventés à Paris, en 1798 ?

Correspondance, Nicolas MONTARD.

Les Jeux olympiques d'hiver débutent à Milan et Cortina d'Ampezzo vendredi 6 février 2026. Si la renaissance de l'olympisme moderne date de 1896 avec Pierre de Coubertin, des expériences avaient déjà eu lieu par le passé. Comme à Paris, pendant la période révolutionnaire.

Connaissez-vous le point commun entre les citoyens Meyé, Oriot, Villemereux, Piette, Dubost, Vernet et Baccuet ? Ces sept hommes font partie du palmarès de la troisième édition des jeux de la Fête de la fondation de la République à Paris, en septembre 1798. Des jeux sportifs souvent présentés comme un prélude des Jeux olympiques qui ne renaîtront qu'un siècle plus tard, en 1896, sous la houlette de Pierre de Coubertin...

L'histoire est un peu plus complexe. Déjà, la fin des Jeux olympiques antiques n'avait pas signifié la disparition des concours sportifs dans cette même veine, en témoignent les Costwold Olympick Games en Angleterre à partir de 1612.

Lire aussi : Comment cette course après une meule de fromage est devenue la plus dangereuse du monde

Un idéal grec

Ces Olympiades à la française, elles, naissent dans un dix-huitième siècle où « **il y a une mode incontestable de la Grèce antique chez les intellectuels et les érudits** », note Eric Monnin, ambassadeur de l'université de Franche-Comté et directeur du Centre d'études et de recherches olympiques universitaires. « **Pendant la période révolutionnaire, on veut des citoyens qui soient respectés, à même d'être éduqués. On se réfère à la démocratie athénienne, avec des Grecs qui veulent un esprit sain dans un corps sain** ». D'où l'idée du député Charles-Gilbert Romme qui, travaillant sur le calendrier révolutionnaire, propose en septembre 1793 d'organiser une fête célébrant l'anniversaire de la République, dans le but de souder la nation. Une fête avec « des Jeux publics » qui « **la rapprocheront de l'Olympiade des Grecs ; nous vous proposons de l'appeler l'Olympiade française [...]** Des exercices gymniques figureront ce jour solennel ».

Lire aussi : Pourquoi la personnalité de Pierre de Coubertin, le père des JO modernes, est-elle si controversée ?

Un esprit olympique

Les premiers jeux de la Fête de la fondation de la République ont lieu le 22 septembre 1796. Courses à pied, de chevaux, puis de chars s'enchaînent... Les vainqueurs empochent un sabre, des pistolets, un cheval ou encore un char attelé... devant une foule de 150 000 à 300 000 personnes sur le Champ de mars. Le succès ne se dément pas en 1797 et 1798, avec l'ajout d'autres épreuves, comme les joutes équestres, la lutte ou différentes distances de courses à pied. C'est d'ailleurs en 1798 que l'on inaugure le chronométrage des performances. Cette année-là, la fête fait aussi la part belle aux expositions d'arts, comme la sculpture ou la peinture.

Lire aussi : Quiz. Cinq mois après, êtes-vous incollable sur les Jeux de Paris 2024 ?

Tiens, comme les épreuves d'art que Pierre de Coubertin intégrera à ses JO de Stockholm en 1912... De quoi donc voir donc voir une filiation directe entre les Jeux d'aujourd'hui et ceux de la période révolutionnaire ? Prudence car, dans les journaux d'époque, « **on ne retrouve plus cette mention d'olympiade évoquée par Romme initialement** », assure Eric Monnin. Mais des parallèles, comme dans La Gazette nationale ou le Moniteur universel, qui imagine en 1798 que demain, « **les habitants des départements, les étrangers accourront à la célébration de nos grandes époques, comme on se rendait autrefois de la Grèce et des pays voisins à la solennité des Jeux olympiques** ». Sauf qu'avec le coup d'État de Bonaparte, puis le Premier Empire, la fête disparaîtra.

[Cet article est paru dans Ouest-France - L'édition du soir](#)

Illustration(s) :

La première fête de la fondation de la République avec des épreuves sportives a lieu en 1796. Elle est représentée ici en 1798 par Abraham Girardet et gravée par Pierre-Gabriel Berthault.

. Image : CC0 Paris Musées / Musée Carnavalet)

© 2026 Ouest-France - L'édition du soir. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260205-OFS-d83f617c-459b-4bad-be61-1f637ef10ea9